



Documents à demander au locataire potentiel pour une location

Par **SENDA**, le **06/03/2010** à **20:22**

Bonjour, rn rn Je suis propriétaire d'une maison en location et j'effectue cette location sans passer par une agence immobilière. Il s'agit donc d'une location directe entre le propriétaire et le locataire. rn rn Question : suite à un appel téléphonique ou à la réception d'un e-mail, puis-je poser des questions au locataire potentiel concernant sa situation professionnelle et financière avant de fixer un RDV pour visiter la maison ? rn Le fait de poser ces questions en toute discrétion bien sûr gêne beaucoup de personnes qui ne souhaitent pas me répondre avant d'avoir pu visiter le bien en location. Néanmoins, il me semble opportun de poser ces questions avant la visite afin de gagner du temps aussi bien pour eux que pour nous. Car, malheureusement, certaines personnes n'ont pas toujours les moyens financiers suffisants leur permettant d'acquitter le loyer demandé. Dans ce cas, une visite du bien à louer est inutile. rn En vous remerciant pour votre réponse, rn Cordialement